

Karl-Josef Laumann

Ministre du Travail, de la Santé et des Affaires  
sociales du Land de Rhénanie-du-Nord-  
Westphalie

Postfach 101103 | 40002 Dusseldorf

schutzimpfung@mags.nrw.de

Ministerium für Arbeit,  
Gesundheit und Soziales  
des Landes Nordrhein-Westfalen



Dusseldorf, janvier 2021

## Mesdames et Messieurs, chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je suis heureux que nous soyons désormais, depuis quelques semaines, en possession d'un vaccin sûr contre le coronavirus !

Certes, la pandémie du corona va encore nous préoccuper pendant un certain temps. Mais les milliers de vaccinations couronnées de succès dans les maisons de retraite et les EHPAD me rendent confiant. Nous allons à nouveau connaître des périodes durant lesquelles nous pourrons faire du shopping sans devoir porter masque et tenir nos proches dans nos bras.

53 centres de vaccination ont été mis en place en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et vont bientôt commencer à fonctionner. La vaccination y est gratuite et volontaire. Comme vous avez 80 ans ou plus, vous faites partie du groupe des personnes qui y seront vaccinées en priorité.

Aujourd'hui, je tiens donc à vous recommander de prendre rendez-vous dans votre centre de vaccination local à partir du lundi 25 janvier 2021. Le meilleur moyen pour vous ou vos proches consiste à utiliser l'inscription en ligne sur le site [www.116117.de](http://www.116117.de). Vous pouvez également appeler le numéro de téléphone gratuit (0800) 116 117 01.

Veillez consulter le verso de cette lettre, où vous trouverez de plus amples informations sur l'inscription, le processus du centre de vaccination et la deuxième vaccination requise.

Ma demande : ne vous rendez pas au centre de vaccination sans rendez-vous. Le nombre de doses de vaccin disponibles sur place correspondra exactement au nombre d'enregistrements. C'est d'ailleurs pourquoi il est si important que vous respectiez le rendez-vous convenu.

Si vous ne pouvez pas vous rendre au centre de vaccination et que vous souhaitez vous faire vacciner à la maison, je crains de devoir vous demander d'être patient jusqu'à ce que nous ayons un vaccin approprié. Le vaccin actuellement disponible est efficace, mais il n'est pas facile à manipuler. On ne peut donc pas le transporter de maison en maison.

Dans ces cas-là, nous devons malheureusement attendre que soient approuvés des vaccins qui puissent également être utilisés par le système de médecine de famille. J'ai toutefois bon espoir que de tels vaccins seront bientôt disponibles. Dès que cela sera le cas, j'en informerai la population.

Et : si ce courrier vous parvient dans une maison de retraite, vous aurez probablement déjà été vacciné/e contre le coronavirus. Si vous n'avez pas encore décidé de vous faire vacciner, il est encore possible de le faire. Veuillez en parler à votre personnel soignant.

Pas à pas, nous avançons. Je suis convaincu que la vaccination nous mettra sur la bonne voie pour faire face à la pandémie.

Avec mes meilleures salutations

À partir du 25 janvier 2021, prenez rendez-vous !

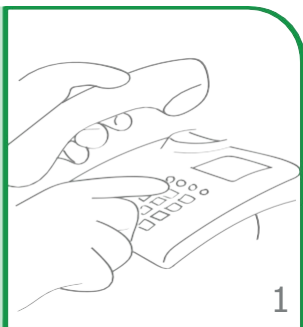
 [www.116117.de](http://www.116117.de)

 0800 116 117 01

Votre

*Handwritten signature*

# Vaccination contre le corona au centre de vaccination - de l'obtention du rendez-vous à la seconde vaccination



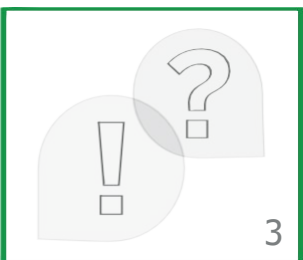
## 1. Prise de rendez-vous

Les vaccinations dans les 53 centres de vaccination de Rhénanie-du-Nord-Westphalie commencent le 1<sup>er</sup> février 2021. La vaccination n'y est possible que sur rendez-vous. À partir du 25 janvier 2021, il est préférable d'utiliser le site web **www.116117.de** pour vous inscrire. Si des membres de votre famille prennent en charge votre inscription, veuillez éviter à tout prix une double inscription. Vous pouvez, bien sûr, aussi utiliser le numéro de téléphone gratuit **(0800) 116 117 01**. Il sera également disponible de **8 h à 22 h tous les jours** à partir du 25 janvier 2021. Malheureusement, en raison de la forte demande, il faudra s'attendre à des délais d'attente d'une certaine longueur.



## 2. Inscription au centre de vaccination

Les emplacements ont été choisis par les districts et les villes indépendantes de manière à ce que les centres de vaccination soient facilement accessibles en bus, en train ou en voiture. Là-bas, le premier arrêt est le bureau d'enregistrement : vos données seront enregistrées et votre éligibilité à la vaccination sera vérifiée. Veuillez amener avec vous votre **carte d'identité**, votre **confirmation de rendez-vous** et votre **certificat de vaccination** (si vous en avez un). Veuillez à porter un masque pour le tous-les-jours ou un masque FFP2.



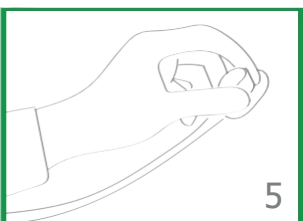
## 3. Information

Dans la zone d'attente contiguë, vous aurez ensuite la possibilité d'obtenir des informations plus détaillées sur la vaccination contre le corona dans le centre de vaccination. Si vous n'avez pas encore reçu la fiche d'information et le formulaire de consentement par courrier, on vous les remettra tous les deux. Veuillez les lire attentivement et les compléter. Si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité d'avoir une consultation avec un médecin.



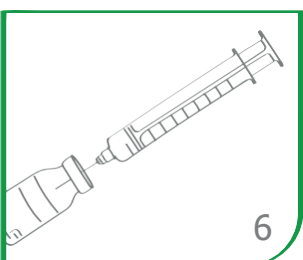
## 4. Vaccination

La vaccination elle-même est effectuée dans une zone de dépistage par un personnel médical qualifié. Le vaccin est injecté dans la partie supérieure du bras, à l'instar du vaccin contre la grippe. Une petite quantité suffit déjà. L'endroit de la piqûre est ensuite recouvert d'un pansement. La vaccination est inscrite sur le certificat de vaccination ou sur un certificat contenant toutes les informations nécessaires.



## 5. Suivi

On vous demandera ensuite de rester sous observation médicale dans une salle d'attente séparée pendant trente minutes au maximum. Cela permet de réagir rapidement à une réaction allergique ou à un malaise - très rare - et, si le temps d'attente se passe sans complications, ce qui sera la règle, vous pourrez rentrer chez vous.



## 6. Seconde vaccination

Une seconde vaccination est nécessaire pour que la vaccination contre le corona soit pleinement efficace. Vous recevrez donc deux rendez-vous de vaccination à des intervalles d'environ trois semaines lorsque vous prendrez votre rendez-vous. Le second rendez-vous aura aussi lieu au centre de vaccination, la procédure sera identique à celle de la première vaccination. Veuillez apporter avec vous votre carte d'identité, la confirmation de rendez-vous et le certificat de vaccination du premier rendez-vous.

**Pour plus d'informations : [www.mags.nrw/coronavirus-schutzimpfung](http://www.mags.nrw/coronavirus-schutzimpfung)**